

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 471 portant réintégration d'un contrôleur des douanes métropolitaines.

n° 471

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
3 avril 1943

Numéro JO
n° 10 du 15/05/1943

Date du numéro
15 mai 1943

VISAS

Vu l'ordonnance du 24 septembre 1941 portant organisation des pouvoirs publics de la France combattante, Vu le décret du 24 décembre 1927, portant fixation du statut du personnel des services extérieurs des douanes métropolitaines ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Marc GAILLARDON, contrôleur de 1ère classe du cadre métropolitain des douanes, en position de disponibilité, est réintégré à compter du 1er janvier 1943. Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au journal officiel de la France combattante.

ANDRE DIETHELM